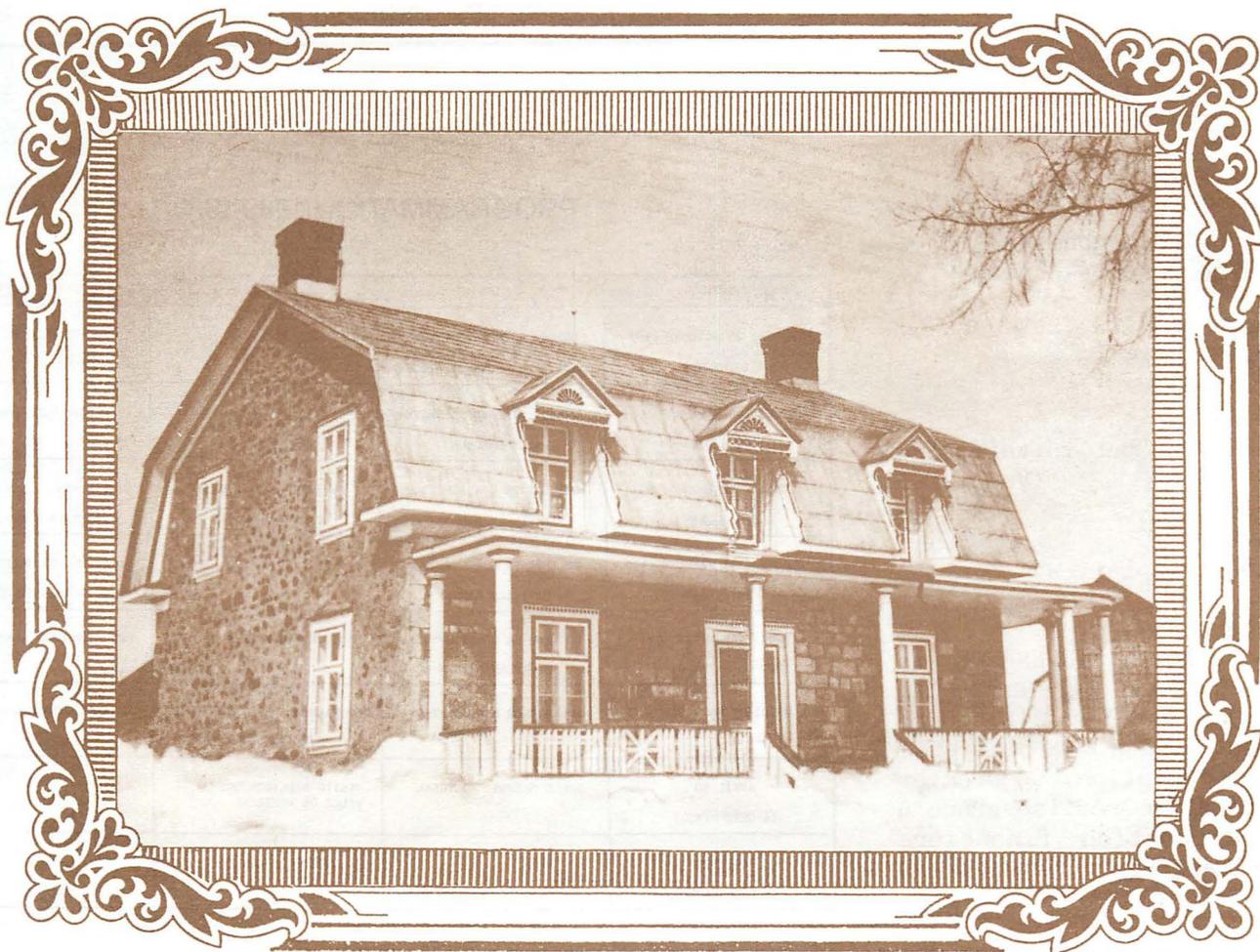


Souvenance

Bulletin de la Société d'Histoire de la M.R.C. de L'Assomption

Volume 3, numéro 1

Octobre 1989



La Maison Richaume

Si Bob Steak House m'était conté...p.7

boul. l'Ange-Gardien, C.P. 3253, L'Assomption (Québec) J0K 1G0

Dépôt:

Bibliothèque nationale du
Québec
Bibliothèque nationale du
Canada
ISSN 0835-9377

Rédaction:**rédactrice en chef:**

Louise Nantais Conway

collaborateurs:

Fernand Boulet
France Hervieux
Pierre Latulippe
Gilles Monette
Réjean Olivier
Monique Riopel
Claude St-Jean

correctrices-révisseuses:

Marie-Paule Singler
Elaine Monette

secrétaires de rédaction:

Danielle Durand
Danielle Lareau
Céline Robillard

conceptrice-graphiste:

Louise Nantais Conway

distribution:

Eugène Singler

impression:

Le marché publicitaire Inc
(Vaucluse)

tirage:

1500 exemplaires

abonnement:

Le bulletin SOUVENANCE est
publié 3 fois par année et
vous renseigne sur l'histoire
régionale de la
M.R.C.L'Assomption. Ce premier
bulletin a été réalisé grâce à
la collaboration financière
des CHEVALIERS DE COLOMB de
L'Assomption.

SOMMAIRE

PROGRAMMATION 1989-1990	P.2
EDITORIAL	P.3
LE PETIT NOUVEAU AU COLLEGE DE L'ASSOMPTION	P.3
NOS MONUMENTS: ISIDORE-AMEDEE MARSAN	P.4
FRANCOIS GUERNON dit BELLEVILLE, sculpteur	P.5
LES ELECTIONS	P.6
LA MAISON RICHAUME	P.7
NOS ROUTES AU XIX ^{EM} SIECLE	P.9
COMMUNIQUE	P.12
DES RUES ET DES HOMMES	P.12

PROGRAMMATION 1989-1990

DATE	LIEU	SUJET	CONFERENCIER
MERCREDI 25 OCTOBRE 1989 20 HEURES	BUREAU D'ENREGISTREMENT DE L'ASSOMPTION (édifice Lafortune, rue DORVAL)	LES ARCHIVES	MICHEL DUPRAS
MERCREDI 8 NOVEMBRE 1989 20 HEURES	EGLISE ST-PAUL L'ERMITE A LE GARDEUR	PERE JOSEPH MICHAUD ARCHITECTE	FRANCOIS LANOUE PRETRE - HISTORIEN
LUNDI 4 DECEMBRE 1989 20 HEURES	COLLEGE DE L'ASSOMPTION PAVILLON MARSAN	DEFENSE ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	DINU BUMBARU, DIR. GENERAL D'HERITAGE MONTREAL
MERCREDI 31 JANVIER 1990 20 HEURES	COLLEGE DE L'ASSOMPTION PAVILLON MARSAN	FORT DE LACHENAIE	CLAUDE MARTEL GEOGRAPHE-HISTORIEN
LUNDI 19 FEVRIER 1990 20 HEURES FETE DU PATRIMOINE	COLLEGE DE L'ASSOMPTION PAVILLON MARSAN	HISTOIRE DU MEUBLE ANCIEN	ROBERT PICARD, ANTIQUAIRE
MARDI 27 MARS 1990	COLLEGE DE L'ASSOMPTION	PROGRAMME D'HERITAGE CANADA "RUES PRINCIPALES"	MME MARIE-SOPHIE COUTURE
AVRIL 90 (A DETERMINER)	SALLE GAGNON, MONTREAL	VISITE BIBLIOTHEQUE VILLE DE MONTREAL	
MAI 1990 (A DETERMINER)	(A DETERMINER)	ASSEMBLEE GENERALE	

ÉDITORIAL

Après deux premières années en circulation, Souvenance en est déjà à se refaire une beauté! Une beauté nouvelle tant sur la présentation que sur le contenu. L'équipe a ainsi posé un regard neuf sur ses réalisations passées et fait une mise au point quant aux objectifs qu'elle s'était fixée auprès de ses lecteurs.

Le bulletin veut d'abord informer les membres actifs de la société et la population en général sur ses activités passées, présentes et à venir. Sensibiliser la population à l'histoire régionale, à la généalogie et au patrimoine de notre MRC. Favoriser l'étude, la recherche et la publication sur l'histoire sociale, politique, économique, culturelle et religieuse. Contribuer à l'édification d'une banque de documents de base pour les intéressés à l'histoire. Mousse le sentiment d'appartenance dans notre MRC. Valoriser citoyens, familles pionnières, organismes, établissements commerciaux et industriels. Rendre l'histoire vivante. Rendre accessibles les notions de l'histoire. Et enfin favoriser le développement du tourisme.

Dans le but de réaliser ces nobles objectifs, Souvenance a déniché de fières et respectables plumes qui ont bien voulu nous fournir expertise et collaboration. Leur aimable contribution prouve bien que notre histoire est vivante ainsi que disponible et que notre troisième année en circulation sera de toute beauté!

Louise Nantais Conway

Le "Petit Nouveau" au Collège de l'Assomption

L'histoire se poursuit. Les générations se succèdent. Les conditions de vie évoluent. Il en est ainsi pour l'éducation des jeunes. Les trente dernières années ont vu diminuer rapidement les effectifs des résidents au "pensionnat" dans les maisons d'enseignement.

A l'époque de la fondation du Collège de l'Assomption en 1833, les "écoliers" proviennent du village et des environs. Dans les familles, on se prépare de pied ferme depuis des mois au grand départ, à la séparation. A chaque paye du père ou à la vente d'un animal, les articles du "trousseau" s'accumulent dans la valise du futur collégien. Il ne faut pas oublier la "pièce" de résistance, le costume. Il est écrit dans le règlement de la première époque: "Les élèves porteront le capot et la ceinture tous les dimanches et les jours de congé sans pouvoir obtenir la permission de les ôter ces jours-là". La ceinture fléchée des premières années fut remplacée par la ceinture noire et dans la suite par le ceinturon bleu. Dans le prospectus de l'année 1931-32, cette tradition est ébranlée car on y lit: "Les élèves des Eléments latins et des classes préparatoires pour l'année 1932-33 seront exemptés du costume traditionnel. Ils devront y suppléer par un complet de couleur noire". La chemise blanche et la "boucle" noire complétaient la toilette des

dimanches et fêtes.

Arrivé au Collège, notre "petit nouveau" est invité à rencontrer le supérieur de la maison, qui lui souhaite la bienvenue ainsi qu'à ses parents, et le procureur pour une entente sur le paiement des frais de scolarité, lesquels durant les quarante premières années s'élevaient à 16.00\$, par la suite à 20.00\$ pour atteindre 24.00\$ en 1882-83.

La visite suivante est réservée à la maison de pension. Ce mode particulier de pension est "dû au docteur Meilleur. Les élèves demeurent tout le temps au Collège mais trois fois par jour ils sortent pour aller prendre leurs repas dans des maisons de pension. Une demi-heure matin et soir, et trois-quarts d'heure le midi, sont alloués aux élèves pour leur repas, aller et retour compris. C'est fournir l'avantage d'entretenir et de fortifier la santé par ces courses régulières qui permettent de respirer un air plus frais et plus pur". Ce système, avantageux pour les enfants et les parents, fut décrié et ridiculisé au début mais fort apprécié par la suite. "Les jeunes du village vont prendre leur repas dans leur famille tandis que les autres vont à leur maison de pension où les attend une table conforme aux ordres et aux goûts des parents".

Pour la répartition du temps d'une journée ordinaire, monsieur l'abbé François Labelle et le docteur Meilleur avaient "un règlement tout préparé, marqué au coin de la

sagesse et de la prudence". Ce règlement est quasi identique à celui d'une journée cent ans plus tard.

1833		1933
5h25 lever		5h20
5h45 prière-méditation		5h40
6h00 étude	messe	6h00
7h00 messe	étude	6h35
7h30 déjeuner		7h20
8h00 classe		8h05
10h00 récréation		9h55
10h15 étude		10h15
11h45 recollection (5 min.)		
	dîner	11h45
12h30 récréation		12h30
1h00 étude		1h00
2h00 classe		2h00
3h50 récréation		4h00
4h15 étude		4h30
6h00 chapelet-lecture		
	spirituelle	6h00
6h30 souper		6h30
7h00 récréation		7h00
8h00 prière du soir-coucher		8h00

Les "écoliers, après le réveil, vont en récréation chercher l'eau pour se laver". A partir de 1879, "les jeunes ne descendent plus pour leur eau. C'est un employé qui assure la provision. La toilette terminée, les élèves vont jeter le contenu de leur pot aux lieux "ad hoc". Les professeurs ont le privilège de jeter les "eaux sales" par les fenêtres mais seulement pendant que les élèves sont à l'étude. Ce qui n'empêche pas qu'un certain matin, l'homme engagé plus vif qu'à l'ordinaire jette du second étage sur Charles Marsolais tout le contenu d'un pot bien approvisionné".

"Certains élèves, de cette époque, étaient peut-être un peu frondeurs. La discipline

sévère était de rigueur, les idées révolutionnaires de 1837-38 avaient pénétré dans ces jeunes têtes. Mais la plupart des élèves étaient élevés aux belles et bonnes manières. Ils portaient avec noblesse et même avec fierté l'uniforme retenu par la ceinture".

Fernand Boulet, ptre



Le petit nouveau au collège de l'Assomption

Nos monuments

Isidore-Amédée Marsan

Né en 1846, Isidore-Amédée Marsan était un descendant de Pierre Marsan arrivé au Portage en 1738 et établi au Point du Jour Sud. Etudiant en droit au moment où la Corporation du Collège de l'Assomption fonda et dirigea l'Ecole d'Agriculture (1866), Isidore-Amédée Marsan fut choisi par l'Hon. Louis Archambault alors ministre de l'agriculture comme professeur et directeur technique de l'Institution nouvelle. Aux frais du gouvernement, et pendant trois ans, il étudia l'agronomie à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, puis revint occuper le poste auquel l'avait désigné le ministre.

Pendant trente ans, Isidore-Amédée sera l'âme de l'Ecole, se dépensant sans ménagement pour son progrès. Quand il la quittera, il laissera une maison solidement organisée matériellement et scientifiquement. Conférencier agricole, secrétaire du Conseil Provincial de l'Agriculture, il deviendra bientôt directeur des études à l'Institut Agricole d'Oka. L'Université lui remettra le titre et les insignes de docteur (le premier) en sciences agronomiques. Au lendemain de sa mort, ses élèves d'Oka lui élèveront un magnifique monument sur le site même de l'Ecole d'Agriculture de l'Assomption, fermée en 1899 et transportée à l'arrière des bâtisses principales du Collège. Le monument fut dévoilé le 28 septembre 1926

et se situe sur le boulevard l'Ange-Gardien près des bâtiments du Collégial du Collège de l'Assomption.

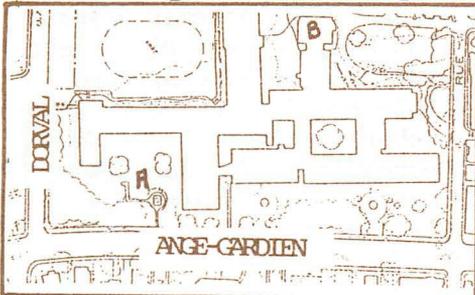
Gilles Monette

Legende de la carte:

- A. Monument Amédée-Marsan
- B. Ancienne Ecole d'Agriculture (après déménagement)

Extraits de :

- 1) Forget, Anastase, Histoire du Collège de l'Assomption, 1932, 809p.
- 2) Roy, Christian, Histoire de l'Assomption, 1967, 539p.



Le monument d'Isidore-Amédée Marsan

Un sculpteur de la fin du régime français et du début du régime anglais oeuvrant dans la région de L'Assomption.

FRANCOIS GUERNON DIT BELLEVILLE

J'ai choisi de vous présenter un artiste trop peu connu qui a oeuvré dans notre région au temps de la Nouvelle-France, c'est-à-dire de 1757 à 1792. Nous parcourrons les différentes paroisses où il a travaillé pour vous présenter sommairement ses réalisations. D'abord, quelques données biographiques: François Guernon dit Belleville est né à Paris vers 1740. Il est le fils de François Guernon, aubergiste, et de Marie Coulon. Au printemps de 1757, il s'embarque pour la Nouvelle-France comme soldat-grenadier dans le régiment de Berry; il n'a environ que dix-sept ans. Il épouse dans la paroisse de Saint-Sulpice Marie Dalpech avec laquelle il eut huit enfants. Démobilisé après la défaite des troupes françaises, il s'établit à Saint-Pierre-du-Portage. On suppose qu'il fit son apprentissage comme sculpteur avec Philippe Liébert ou Antoine Cirier. Il épousera en secondes noces une veuve, Marie Martin, le 28 janvier 1793, à Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie; celle-ci est décédée le 17 août à ce dernier endroit. François Guernon dit Belleville est donc l'ancêtre de tous les Belleville de la région. Ses filles marièrent des hommes de la région. Il serait donc intéressant de faire la généalogie de chacune pour

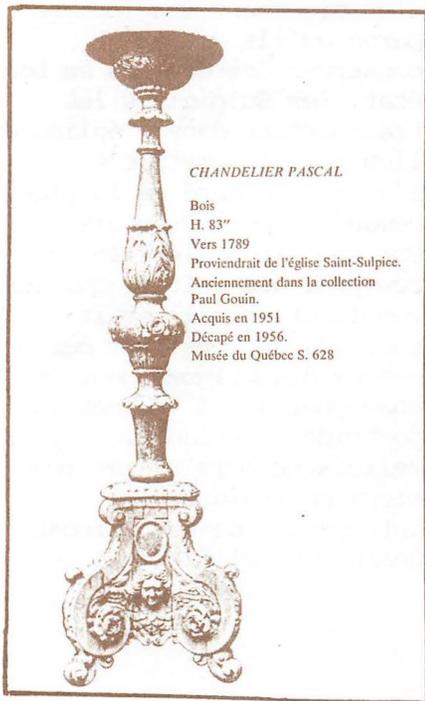
connaître la descendance par alliance de cet illustre ancêtre. En 1762, il a effectué un ouvrage dans le chœur de l'église de Saint-Pierre-du-Portage. Liébert travaillait alors à la décoration intérieure depuis 1760. Il a donc pu apprendre son métier de sculpteur avec lui. François Guernon dit Belleville habite à ce moment la paroisse voisine, Saint-Sulpice jusque vers 1770. Ensuite, en 1772 (il réside alors à Montréal), en 1773, 1774, et jusqu'en 1781, il est mentionné comme sculpteur à l'église de la paroisse du Saint-Enfant-Jésus, à Pointe-aux-Trembles. En 1775 ou 1776, Guernon et sa famille s'installent dans la mission du Lac-des-Deux-Montagnes (Oka). C'est à ce moment qu'il exécute les sept reliefs pour les oratoires du calvaire établi pour les Indiens sur la montagne. Il travaille donc pour les Sulpiciens. En effet, sept tableaux acquis en France décoraient les chapelles de la mission situées sur la montagne et servaient à l'enseignement des Indiens; parce qu'ils voulaient conserver ces oeuvres en bon état, les Sulpiciens les transportent dans l'église du lieu pour les mettre à l'abri. Le curé de la place demande donc à François Guernon dit Belleville de sculpter des reliefs qui les remplaceront. Il était soucieux de conserver ces pièces didactiques pour enseigner à ses Indiens la doctrine chrétienne. Les reliefs en bois résisteront mieux au froid et aux intempéries de nos saisons. Guernon simplifie donc le

dessin tout en conservant l'esprit des originaux. Le 8 juillet 1774, il s'installe à Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie sur une des deux terres que lui avaient concédées les Sulpiciens. Puis de 1777 à 1784, il sculpte des tabernacles pour l'église de Sainte-Anne à Varennes et, en 1790, il travaille dans l'église de Saint-Sulpice. Enfin, ses derniers ouvrages datent de 1791-1792 à l'église de Saint-Pierre-du-Portage.

François Guernon dit Belleville était analphabète. On ne lui connaît aucun apprenti. Il occupe une place importante, selon John R. Porter, son biographe, dans l'histoire de l'art ancien en Nouvelle-France et au Québec.

On peut consulter pour en savoir plus à son sujet Le Calvaire d'Oka par John R. Porter et Jean Trudel (Ottawa, 1974) pp.: 93-101 et Histoire de l'Assomption par Christian Roy (L'Assomption, 1967) pp.: 96-131.

Rejean Olivier



CHANDELIER PASCAL

Bois
H. 83"
Vers 1789
Proviendrait de l'église Saint-Sulpice.
Anciennement dans la collection Paul Gouin.
Acquis en 1951
Décapé en 1956.
Musée du Québec S. 628

LES ÉLECTIONS

Rien qu'à entendre ce mot, tous les moulins à paroles de toutes les circonscriptions du Québec se mettent en marche. La couleur politique quelque peu défraîchie au cours du mandat qui s'achève reprend de son éclat dans tous les camps. Plusieurs personnes se sont sûrement reconnues dans la peau des personnages Joseph-Arthur Lavoie et Siméon Desrosiers du téléroman "Le temps d'une paix". De nos jours, nous pouvons constater qu'il y a trois formes de défoulement pour démontrer son appartenance politique. Chez les personnes âgées, le ton monte dès les premières minutes de discussion tout en se traitant de "maudit" rouge ou de "maudit" bleu. Dans la génération qui suit, la discussion dans la majorité des cas est calme et fait ressortir beaucoup de connaissance et de vécu de la part des opposants. En ce qui concerne les jeunes, ils cherchent beaucoup à s'impliquer et à se politiser d'autant plus qu'en classe, ils doivent faire des travaux sur les sujets d'actualité. Les citoyens du Comté de l'Assomption n'échappent pas à la règle car au cours des ans, ils ont eu à se prononcer à plusieurs reprises. Le comté de l'Assomption a eu à subir passablement de changements, tantôt en agrandissant son territoire et tout récemment en le diminuant. Il suffit de rappeler qu'avant le dernier découpage les villes de Charlemagne, Le Gardeur et l'Épiphanie faisaient partie du comté; ces villes font maintenant partie du comté de Masson. Le comté de l'Assomp-

tion est aujourd'hui composé des villes de Repentigny, l'Assomption, St-Sulpice et St-Gérard-Majella, pour une population d'un peu plus de 40,000 électeurs. Autrefois, les candidats pouvaient se faire entendre des citoyens lors d'assemblées publiques, lors de manifestations particulières et surtout le dimanche matin à la sortie des messes devant les églises. Pour le bénéfice de nos lecteurs, voici la liste de nos députés qui ont siégé à Québec avec l'année où ils ont été élus. 1867 - Etienne Mathieu 1871- Onulphe Pelletier 1880- Joseph Marion 1886- Dr. Ludger Forest 1890- Joseph Marion 1900- J-Edouard Duhamel 1908- Walter Reed 1935- Paul Gouin 1936- Adhémair Raynault 1939-Hon. Bernard Bissonnette 1944- Victor S. Chartrand 1960- Frédéric Coiteux 1966- Robert Lussier 1970- Jean Perreault 1976- Jacques Parizeau 1985- Jean-Guy Gervais 1989- Jacques Parizeau.

Il y a un fait assez intéressant qui fut porté à l'attention du soussigné par la voie des journaux. En effet, lors de l'élection de 1960, le candidat Frédéric Coiteux était arrivé à égalité avec son adversaire; pour la seule fois au Québec dans l'histoire des élections, le président d'élection avait dû utiliser son vote prépondérant pour ainsi donner la victoire à Monsieur Coiteux. Depuis lors, la loi électorale a été changée et si jamais il y a égalité, l'élection sera reprise. De tous ces hommes qui nous ont représentés

depuis plus de 120 ans, plusieurs ont fait leur marque mais je me contenterai d'arrêter en 1966 pour ne pas intervenir dans l'actualité. La série "Duplessis" que la plupart d'entre vous avez vue à la télé a fait revivre pour quelques instants Monsieur Paul Gouin au milieu de l'action libérale Nationale du temps. (1935)

Il y a quelques années à peine, décédait un ex-maire de Montréal, Monsieur Adhémar Raynault qui fut notre député de 1936. Ce monsieur était natif de l'Assomption et a vécu un certain temps sur la rue St-Etienne.

Finalement, en 1966, ce fut le Dr. Robert Lussier, ex-maire de Repentigny qui est toujours actif au sein de l'ARAM et que tous appellent " le DOC ".

Citoyens et citoyennes de l'Outaragasipi, continuez à avoir cette fièvre de vous affirmer quand c'est le temps comme l'ont fait nos ancêtres qui ont défriché notre sentier.

Pierre Latulippe

MAISON RICHAUME "Bob Steak House" 485, rue Notre-Dame Repentigny

Dressée depuis plus de deux siècles sur la rue Notre-Dame à deux pas du boulevard Brien, cette maison ancestrale de la ville de Repentigny a une histoire qui remonte fièrement jusqu'au régime français. C'est le notaire Jean-Baptiste Daguilhe de Saint-Pierre-du-Portage (L'Assomption) qui la mentionne le 23 septembre 1761 dans un acte d'inventaire des biens de la communauté entre Jean-Baptiste Richaume et feu Françoise Gauthier-dit-Landreville, son épouse.

Cette maison a subi plusieurs modifications au cours des ans mais il demeure que les mesures de la maison citées dans l'acte de 1761 correspondent approximativement à celles d'aujourd'hui. Le toit mansardé et recouvert de tôle date sûrement d'une époque plus récente. Il est percé de trois lucarnes encastrées en façade dont le motif des corniches imite celui de style victorien. Elles manifestent une volonté évidente d'apparat.

Devant, la maison comporte trois ouvertures, dont une porte centrale et deux fenêtres disposées symétriquement. Le mur est de pierre équarrie et se trouve flanqué de coins en pierre de taille. Les autres murs sont de simples moellons recouverts d'un crépissage à pierre apparente.

Une photographie ancienne nous dévoile même un autre élément intéressant. Une statuette, placée dans une niche encastrée dans le carré extérieur du mur de pierre, se trouve au-dessus de la porte d'entrée. On retrace souvent cette vieille coutume dans notre région.

Le propriétaire mentionné dans l'acte de 1761, Jean-Baptiste Richaume, était le fils de Marguerite Gratiot et de Jacques Richaume. Ce dernier, avait été captif des Iroquois en 1694 et à sa libération il avait obtenu une promotion dans la milice. Jean-Baptiste Richaume épouse à Repentigny en 1719, Marie Françoise Gauthier-dit-Landreville, veuve de Nicolas Cusson et fille d'une des premières familles de Repentigny. Parmi leurs enfants signalons une fille, Marie Angélique, qui épousera le futur seigneur de Repentigny, Jean-Baptiste Normand. Ils signeront leur contrat de mariage en février 1746 et l'événement se déroulera dans la maison même de Jean-Baptiste Richaume, père de la mariée et devenu aussi lieutenant de milice sur la côte.

Durant la première moitié du 19e siècle, cette propriété passe aux mains d'Amable Eno dit Deschamps, fils de Jean-Baptiste et de Marie Limoges. Il épousera à Repentigny le 6 avril 1812, Marie-Louise Héту fille de Louis et Marie-Louise Laurence. Amable Eno dit Deschamps deviendra lieutenant de milice pour le comté de Leinster et juge de

paix. Candidat du parti ministériel au premier scrutin de la nouvelle division de L'Assomption, il sera élu député du comté, le 26 octobre 1830. Il siégera au parlement du Bas Canada un mandat seulement. Puis, abandonnera sa carrière en 1834, craignant le climat politique du temps. Son gendre, Jean-Baptiste Meilleur, premier surintendant de l'Instruction Publique du Bas Canada, prendra la relève comme candidat reformiste à l'élection de 1834. Jean-Baptiste Meilleur avait épousé à Repentigny le 26 mai 1827, Joséphine Eno dit Deschamps fille d'Amable.

En 1866, quelque temps avant le décès de son épouse, Amable Eno dit Deschamps laissera sa propriété à Esther Eno, sa nièce, et Joseph Héту son époux. Ce dernier était le fils de Pierre Héту et de Marie Laporte de Lavaltrie. Après son mariage dans la petite église de la Purification de la Sainte Vierge le 21 janvier 1840, Joseph Héту deviendra le huitième maire de la municipalité de Repentigny en 1877. Un des fils du couple, Zébedé, deviendra médecin et un autre, Louis-Joseph, pratiquera le droit.

En 1899, Joseph Héту lèguera par testament sa maison et sa ferme à ses deux petites filles, Marie-Antoinette Marguerite et Marie Cordélia Eva, enfants du docteur Zébedé Héту fils du testateur. La propriété passe en 1900 à la famille de François Rivest puis, en 1929, à son fils Adrien Rivest. Les familles Héту et Rivest auront soin de conserver cette demeure cossue

jusqu'en 1957. Quelques années après, la vieille maison de pierre deviendra le restaurant que nous connaissons.

Depuis quelques mois cette maison est menacée par un projet de construction de la Caisse populaire de Repentigny située tout près. Quand cette maison disparaîtra, une page éloquent de l'histoire de la plus grande et la plus ancienne ville de Lanaudière sera tournée à jamais.

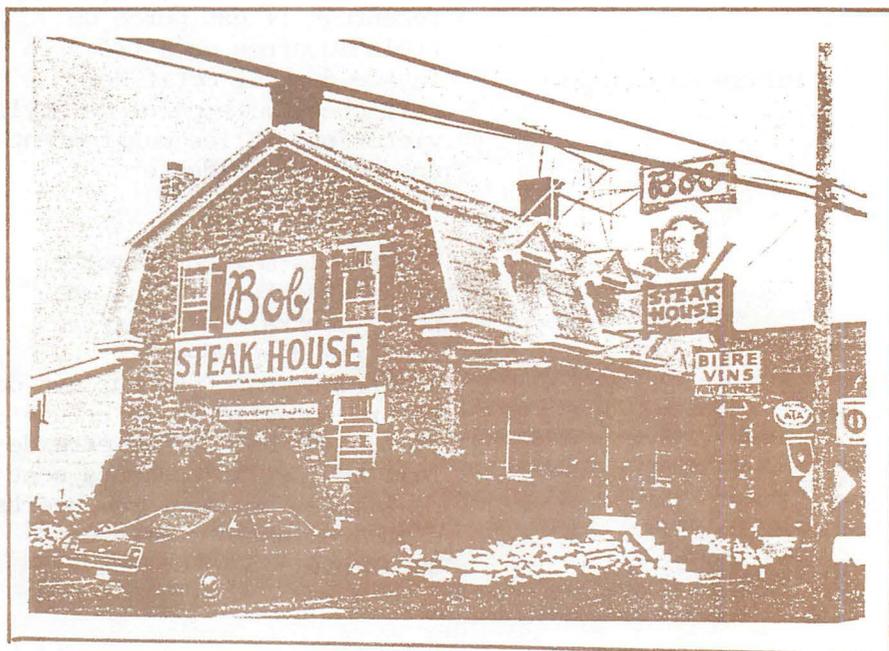
Bibliographie: Histoire de L'Assomption, 1967, Repentigny raconté par les textes historiques, 1975, Le représentation parlementaire de la région de Joliette, 1977, Notes de M. Lucien Leblanc, Repentigny, 1979)

Claude St-Jean, v.p.

RÉPERTOIRE DE GENTILLES (Noms des habitants)

1- Noms de lieux

Charlemagne
Charlemagnois,oise
Joliette
Joliettain,aine
L'Assomption
L'Assomptionniste,iste
L'Epiphanie
Epiphaniien,ienne
Repentigny
Repentignois,oise
Saint-Sulpice
Sulpicien,ienne



NOS ROUTES AU XIX^e SIÈCLE

Vers les années 1800, l'intense activité agricole de nos régions vit les temps progressifs du développement des paroisses. A cette époque, les gens de l'Epiphanie font partie de Saint-Pierre du Portage, nom qui sera changé pour celui de L'Assomption en 1838. Le Bourg l'Achigan, cette future Epiphanie poursuit, lui aussi, l'heureuse spirale de l'avancement, puisque ses terres sont toutes concédées depuis 1772 et que ses puissants moulins bourdonnent jour et nuit, tandis que les marteaux chantonnent la construction des granges et des maisons. Quand le bâtiment va, tout va.

Les progrès des habitants ne se réalisent toutefois qu'avec effort, à force de bras qui peinent d'un soleil à l'autre. Puisque les abeilles besogneuses fabriquent le miel de leur succès, elles gardent pour elles le gâteau du progrès, c'est-à-dire leurs écus durement gagnés.

En 1798, les services sont loin de nous; tout est distance et inconfort. Sans routes faciles, sans structures sociales, sans services publics, on doit tout faire de nos bras et patienter. Nos chemins, vers 1800 ne sont que ravins, montées et descentes, bourbiers de toutes sortes. Des coulées presque infranchissables

traversent hardiment nos chemins. De pruches et d'épinettes, on construit des ponts dont se moquent souvent les crues printanières, emportant tout sur leur passage. Tout est à refaire sans cesse, routes, ponts, débouchés, fossés, clôtures.

Les routes qui longent nos rivières sont les plus anciennes; les autres ne sont que sentiers où les habitants brinqueballent leurs charrettes entre champ d'avoine et champ de pois. Tant et aussi longtemps que dure l'assentiment des parties, la vie est bonne, mais quand le progrès commande l'homologation d'une route, la guerre éclate. L'affaire, jamais ne se réalisera autrement qu'à travers oppositions sournoises ou tapageuses et protestations colorées.

Au village de L'Epiphanie, l'ancien sillage de l'actuelle 341 a toujours été l'enjeu des oppositions les plus vives, et puisqu'elle divise la seigneurie des Sulpiciens de celle de L'Assomption, elle est à peu près à tout le monde.

Le 11 mai 1798, Sieur Paul Lacroix, Ecuyer, Juge de paix de sa Majesté, Député, Grand Voyer du district de Leinster, donnera suite à une requête présentée par des opposants du Bourg l'Achigan, au sujet de l'entretien de la 341. A cette époque, la route est affligée d'une côte qui nécessite un entretien continu, de même qu'un sentier-recoin appelé le chemin Gosselin. Le Grand

Voyer viendra scander un jugement de Salomon en déchargeant les gens de la rive nord des travaux du chemin Gosselin mais les obligeant à ceux de la route sud de la rivière, de même qu'à la "côte descendante" pour aller au moulin de Mme Viger, là où se trouve aujourd'hui la résidence de M. Raouil Poitras.

Vers les années 1850, sommes-nous devenus plus ouverts aux changements dans nos structures sociales et nos manières d'édifier nos services? Sous l'apparence d'une confortable bonhomie, nos quelques préjugés, nos idées fixes, nos rêves d'avancement ne restent-ils pas vulnérables à la contrainte de l'effort, surtout s'il s'agit de délier notre bourse pour le bien commun?..

La population, depuis 1800, s'est pourtant montrée progressive. ON a quitté les boeufs pour les chevaux; on achète chez le sellier nos articles de cuir; on va à la messe en souliers français; on a même fini par accepter l'instruction publique en 1832.

Si, au XVIII^e siècle, l'actuelle 341 a coûté tant d'efforts à demi consentis, qu'en sera-t-il, vers 1850 quand il s'agira de la verbaliser?.. La chanson monte de deux tons; on ne roucoule pas du tout. On se gorge, on se renfrogne, on bougonne, on gronde, on crie, on tonne; c'est l'ouragan! Verbaliser une route en 1850, c'est une entreprise aussi utopique que de remonter

l'Achigan en bateau à vapeur!

La 341! On y revient sans cesse dans les assemblées municipales. Elle est partout avec son cortège de querelles, de luttes organisées, bien rangées, soutenues par les puissants qui, cachés, impassibles, alimentent les passions de ceux qui ont le verbe haut. Beaucoup plus que la politique, nul sujet ne suscite autant d'émois que le défi de verbaliser cette route.

En 1853, l'on qualifie de voie publique ce fameux chemin de ligne, lequel, dans sa partie nord, passe entre les terres de Xavier Chevalier à l'est, et, à l'ouest, celle de Onulphe Peltier député provincial. Ces derniers menacent de fermer, à l'automne, l'accès à leurs champs, si la route n'est pas verbalisée. Et voilà à nouveau, le 7 octobre 1853, la visite du Grand Voyer. Les opposants sont de bloc, ils s'indignent bruyamment. L'homme de loi décrète la verbalisation avec ordre suivant: faire les fossés de chaque côté, remplir de pierre le fossé qui se trouve près de la rivière, construire les quatre ponts requis, dont deux en bas de la grande côte de sable et deux en haut.

Nos habitants n'y voient que du feu! A vrai dire, les Sieurs Peltier et Chevalier désirent beaucoup moins fermer leur voie que d'en avoir une à frais communs, et surtout la posséder sur leurs terres. L'adoption du rapport aura lieu au Portage, le 12 décembre sur les neuf heures du matin. Le jour venu, tout

le monde est là, mais l'on présente une requête en opposition dirigée par Sieur Séraphin Leblanc, seigneur de l'Achigan. Il est alors ordonné que les deux propriétaires auront droit de fermer leur chemin de ligne à la fonte des neiges. Le printemps arrive et, le 14 mars 1854, à la séance du Conseil de Comté, c'est très sérieux puisque, filée ce jour même, une requête des habitants de St-Roch et de St-Esprit s'oppose à la fermeture. Le Conseil statue que la route restera ouverte au public et sera payée par les propriétaires des terres au nord de l'Achigan et des continuations. Néanmoins, le bas-fond non loin de la rivière sera chargé et rempli en commun par les habitants des trois concessions: St-Sulpice, l'Assomption et Bail-leul.

Puis, c'est la paix... Pour 4 ans. En 1858, le Grand Voyer revient sur les lieux, rencontrer neuf habitants qui se disent injustement attachés aux travaux, et parmi eux, des Amireau, Poitras, Charpentier, Ritchot. De l'Achigan, s'y trouvent cinq demandeurs et cinq opposants; de St-Roch, six opposants. Et l'on gueule à nouveau.

Le tout bien examiné, le Grand Voyer a scandé que les choses resteront inchangées puisque, selon sa science, cette route est devenue nécessaire. Néanmoins, comme les opposants se plaignent, il est vrai, dit-il que les frais s'évaluent à 80

louis environ, alors que leurs propriétés ne s'estiment qu'à 232 louis. Il faudrait, ajoute-t-il, prélever 6 chelins et 10 deniers dans le louis- "Je suis d'opinion qu'on devrait leur accorder de l'aide; ce que je leur ai conseillé de demander par toutes les formalités requises, et ce à quoi, ils se sont refusés, alléguant qu'ils ne pourraient y parvenir". Et notre Grand Voyer de remettre au Conseil de Comté son rapport ainsi paraphé.

On Archambault
Nos pères se sont-ils lancés dans la savante entreprise suggérée? Aucunement. Les papiers se taisent sur le reste. Cette histoire (vraie) démontre que nos ancêtres, non instruits, se sentaient totalement démunis lorsqu'ils devaient accomplir des démarches d'une technique un peu compliquée. Seule leur était familière la méthode des requêtes paroissiales, où ils apposaient leurs croix sous les signatures de quelques chefs de file qu'ils connaissaient bien. Conséquence d'une époque illettrée, le 19^e siècle.
La 341!

En 1859, le torchon brûle au sujet du lieu nommé le P'tit Brûlé rive sud de l'Achigan. L'homme de Loi ordonne à tous de demeurer conjoints dans les coûts, pendant que les esprits s'échauffent en objectant que "on veut travailler seulement dans notre paroisse"!!.

Beaucoup plus tard, le Conseil de l'Epiphanie affirmera encore que la

paroisse n'a pas besoin de cette route et n'en retire aucun profit. On s'opposera le 8 septembre 1890; on en appellera de la décision d'homologation le 1^{er} octobre; on cessera le 6; on y reviendra par amendement le 9; on s'opposera à nouveau le 15, à Saint-Alexis, à l'assemblée des cinq paroisses attachées à cette ligne. Depuis 1798! Un siècle de divergences. Époque colorée de jadis qui tient les opinions chauffées à blanc, oppose riches et pauvres, marchands et cultivateurs, ménagers et progressifs, bleus et rouges. Temps d'un intérêt passionné pour les affaires municipales; temps des influences, des pressions politiques, avec force des uns et subtilité des autres.

Les vieux rapports d'assemblées municipales sont coulés de ces difficultés qui, souvent, conduisent aux poursuites judiciaires. Soit pour se faire rembourser quelque dommage, soit pour appuyer ou rejeter la moindre dépense, il ne se passe deux mois sans qu'une pétition ne soit soumise au Conseil: le cheval du postillon s'est brisé une patte dans le chemin du C.P.R., un bonhomme de St-Jacques a amoché sa voiture dans le rang Charpentier, etc...

Le 22 février 1858, lors d'une assemblée du Conseil de l'Épiphanie, tenue à 6 heures du soir au bureau du secrétaire Jos Prud'homme, il est soumis une action en dommages de Ambroise Devos dit Jolicoeur, lequel réclame 60 louis, dont 30 pour ses dommages et 30 pour son cheval noyé en 1856 dans un fossé sur lequel passe

le chemin d'hiver allant à l'Assomption.

L'affaire, qui traîne depuis deux ans, paraîtra en Cours Supérieure le 3 mars. Alléguant que ce cheval s'est noyé par l'imprudence de son conducteur, le Conseil remet l'histoire aux mains des avocats. Ont siégé: Nicolas 2^e Riopelle maire; Olivier Forest, Ignace Renaud, Pierre Maleau, Fabien Lacroix, Théophile Puzé et Pierre Charpentier conseillers. La cause se terminera en 1860, aux frais de la paroisse; c'est donc quatre années pour régler une cause de 60 louis, par faiblesse de l'économie, absence de structures, dureté des temps.

Souvent, quand il s'agit des routes, chaque groupe a son "Surintendant Spécial" qui partage les vues de son monde et travaille contre la stratégie des autres. Vers la fin du XIX^e siècle, les combats s'apaiseront enfin. Les routes, légalisées pour la plupart, céderont la vedette aux licences d'hôtels, autres témoins par excellence de la couleur de l'époque.

Dans ce typique tableau du temps, rien ne peut surpasser ces lignes cocasses écrites par le secrétaire municipal de l'Épiphanie le 4 septembre 1894: Le secrétaire-trésorier devra notifier l'inspecteur du chemin du Dépot de "faire mettre et entretenir le dit chemin en bon ordre suivant la loi dans toute sa longueur".

Monique Riopel

Les noms de personnes employés dans la désignation des entités administratives du Québec.

CHARLEVOIX

RICHELIEU

DRUMMOND

JOLIETTE

LEMOYNE - IBERVILLE

RIGAUD - VAUDREUIL

BEAUHARNOIS

GATINEAU

LABELLE

MONTMORENCY

PONTIAC

PORTNEUF

SHERBROOKE

LAVAL

RICHMOND

SOULANGES

QUI SONT-ILS ??????????

COMMUNIQUE

Société d'histoire de la M.R.C. L'Assomption

La Société d'histoire de la M.R.C. L'Assomption, tenait en mai dernier son assemblée générale annuelle à Repentigny. C'est à l'ombre des clochers de l'historique église de la Purification de la B.V. Marie que les membres ont pris connaissance du rapport des activités de la Société. M. Gilles Monette, président, a rappelé les grands moments de l'année: le Rallye des trois seigneuries, la présence des conférenciers et conférencières à la tribune des "Rendez-vous de l'histoire", le travail de la Société dans la démarche du Sommet économique prochain et l'implication de la Société dans les dossiers de sauvegarde du patrimoine régional (maison Richaume etc...)

Puis, les membres ont procédé à l'élection du nouveau Conseil d'administration: M. Gilles Monette, président; M. Claude St-Jean, Vice-président; Mme Pierrette Robitaille, secrétaire; M. Benoit Brouillet, trésorier et Mmes Louise Nantais-Conway, Isabelle Hébert et Mm André Poitras, Lucien Leblanc et Amédée Poitras aux postes de directeurs(es) de la Société.

Le conseil d'adminis-

tration est déjà à l'oeuvre et prépare la relance des activités pour l'automne. Encore cette année, les membres pourront profiter de causeries, visite historique, exposition sur l'histoire de la région.

A cette fin, le conseil invite tous les membres à payer leur cotisation annuelle et à toute personne intéressée à communiquer avec nous. (589-6309 ou C.P. 3253, L'Assomption JOK 1G0).

Claude St-Jean

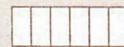
SOLUTIONS

1- St-Jacques
2- Tardif
3- Du Portage
4- Beaupré
5- Cazenave
Meilleur
Labelle
6- Notre-Dame
St-Joseph
Ste-Anne
St-Joachim
7- Dorval

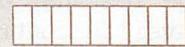
DES RUES ET DES HOMMES



1- Mon nom fut donné par un curé (1742-1774) en l'honneur de son patron de L'Assomption.



2- Je suis presque aussi longue que le train dont je porte le nom.



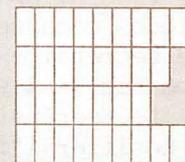
3- Je suis la rue la plus courte qui relie les deux rives de la rivière de L'Assomption.



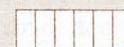
4- Je porte le nom de l'un des plus importants marchands de grains au 19^e siècle à L'Assomption.



5- Nous sommes trois rues qui rappellent les fondateurs du Collège.



6- Regroupées côte à côte, nous représentons un groupe familial (fille-époux-père-mère).



7- Nom d'un curé de L'Assomption qui demeurera 44 ans (1852-1896) à la cure de la paroisse et supérieur du Collège à la même époque.

France Hervieux